



Mairie de Montfaucon

14, rue des Fontaines
25660 MONTFAUCON
03 81 81 45 71
mairie@montfaucon25.fr
www.montfaucon25.fr

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du jeudi 3 avril 2025 à 19h30

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle du conseil municipal, jeudi 3 avril 2025 à 19h30, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

ORDRE DU JOUR

RAPPORTS DECISIONNELS – RAPPORTS DEBATS

- I - Approbation du compte rendu de la séance du 20 mars 2025
- II - Echanges sur la situation de l'accueil des migrants-réfugiés accueillis dont perspectives de créer une association « Montfaucon Solidaire ».
- III- AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
 - 1. Budgets 2025 : commune et périscolaire
 - 2. Taux de la fiscalité locale
 - 3. Subventions aux associations
 - 4. Attribution d'aides 2025 aux associations dans le cadre de conventions
- IV - AFFAIRES D'URBANISME – BATIMENTS – TRAVAUX
 - 1. Projet salle d'accueil-périscolaire : point d'étape
- V - AFFAIRE SCOLAIRE - PERI et EXTRASCOLAIRE
 - 1. Bilan des activités 2024
 - 2. Tarifs périscolaires et extrascolaires à compter de juillet 2025
 - 3. Tarif participation des familles Actions Citoyennes pour adolescents
- VI - AFFAIRE D'ENVIRONNEMENT ET DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
 - 1. Renaturation – végétalisation de la cour d'école : point sur le dossier
- VII – AFFAIRE DE PATRIMOINE
 - 1. Convention avec Fondation du Patrimoine pour le lavoir de la Chaintre

RAPPORTS D'INFORMATION

- I. Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.
 - ✓ En urbanisme – droits des sols.
 - ✓ Etat des renonciations au Droit de Préemption Urbain.
 - ✓ Générales

Date prévisionnelle du prochain conseil municipal : mardi 29 avril 2025

Sont présents : Pierre CONTOZ, Cyril DELITOT, Vincent GIRARD, Laurent JEUNET jusqu'au point VII – 2 - 3, Marie-Louise LAITHIER, Nadine MAUGEY, Eric MERAT, Christine MOLLIER, Catherine PARDONNET, Corinne PETER, Anne-Marie POTY, Alain RICHARD, Jacques TONNERRE, Hervé TOURNOUX, Géraldine VALLOT VUITTON jusqu'au point VII – 2 - 3, Frédéric VERMOT.

Absent excusé :

Gaëlle AUFFRET a donné procuration à Géraldine VALLOT VUITTON

Laurent JEUNET à partir du point VII – 2 - 4

Géraldine VALLOT VUITTON à partir du point VII – 2 - 4

Absents : Guillaume BLANDIN, Stéphanie BOITEUX

DESIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire propose, dans l'ordre alphabétique, Hervé TOURNOUX, comme secrétaire de séance. **Approuvé à l'unanimité.**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A l'ordre du jour présenté, sont ajoutées, en rapports décisionnels :

- V -1 – Affaires financières : Convention avec Ecuries du Mont pour installation d'un défibrillateur
- IX-2 – Affaires de patrimoine : Compte-rendu succinct de la réunion tenue au château le mercredi 2 avril
- X -1 – Affaire associative : Participation à l'accueil de l'équipe de France de football des amputés.

Ainsi complété, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 20 mars 2025

Sans modification, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

POINT SUR L'ACCUEIL DES JEUNES MIGRANTS

Le Maire et Catherine PARDONNET, Conseillère municipale, font le point.

L'association « Montfaucon Solidarités » voit le jour avec une ossature de gouvernance collégiale. 6 personnes adhèrent au collège sur la quinzaine d'adhérents. Les statuts ont été déposés en Préfecture.

Pour assurer la liaison avec le CCAS communal, un membre de ce dernier sera invité à chaque réunion de l'association. Géraldine VALLOT VUITTON se porte volontaire.

Concernant les jeunes, 5 seront présents à la Malate durant les vacances scolaires. 2 sont toujours dans l'attente d'une décision du tribunal. Lacina, reconnu mineur et donc pris en charge par l'ASE continuera à être suivi sur le plan scolaire par Géraldine VALLOT VUITTON. Il progresse.

Catherine PARDONNET souhaite remercier Géraldine VALLOT VUITTON pour le travail effectué.

Pour information du conseil municipal.

RAPPORTS DECISIONNELS – RAPPORTS DEBATS

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

◇ **Convention avec les Ecuries du Mont pour installation d'un défibrillateur.** Les Ecuries du Mont ont l'obligation d'installer un défibrillateur. Compte tenu de la proximité de la cabane de chasse et du grand nombre de randonneurs, le Maire propose une installation commune de cet équipement.

A savoir (au niveau estimation, à confirmer par devis à solliciter) :

- Installation prise de courant externe, en façade, côté chemin du Mont et consommation : à charge des Ecuries
- Fourniture DAE et installation : 1 221,60 €, dépense partagée soit 610.80 € chacun

- Contrat de maintenance de la commune élargi à ce DAE : 187 €/an
- Pose de panneaux informatif à la cabane de chasse et au chemin du Mont au droit des Ecuries : 380 € à charge communale.

Adopté à l'unanimité. Le Maire est autorisé à solliciter devis et à l'issue, signer la convention.

◇ **Budgets 2025**

A/ Péri scolaire

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	COM. FI 2025	BP 2025
<i>011 - Charges à caractère général</i>			
60623/6067	Alimentation	62 000	61 000
60632	F. de petit équipement	700	700
6156	Maintenance	2 000	2 000
6188	Autres frais divers	4 500	3 600
6248	Frais de transports divers	1 000	1 500
627	Services bancaires et assimilés	300	300
6288	Autres services extérieurs	21 500	32 300
TOTAL - Charges à caractère général		92 000	101 400
<i>012 – Charges de personnel</i>			
6215/6211	Personnel affecté par la collectivité	133 000	131 000
TOTAL – Charges de personnel		133 000	131 000
<i>65 – Autres charges de gestion</i>			
65132	Prix	2 000	2 000
6541	Créances admises en non valeur	5	5
TOTAL – Autres charges de gestion		2 005	2 005
<i>68 – Dotations aux provisions</i>			
6817	Provisions pour risques	45	45
TOTAL – Dotations aux provisions		45	45
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		227 050	234 450

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	COM. FI 2025	BP 2025
002	Excédent antérieur reporté	26.43	26.43
<i>70 – Produits des services</i>			
7067	Red. serv. périscolaires et ens	124 800.57	132 760.57
TOTAL – Produits des services		124 800.57	132 760.57
<i>74 – Dotations participation</i>			
74748	Participation des autres communes	74 023	72 763
7478/747818	Autres organismes	1 400	1 500
7488	Autres attribut° et participat°	26 800	27 400
TOTAL – Dotations participation		102 223	101 663
<i>77 – Produits exceptionnels</i>			
7713	Libéralités reçues		
7718	Autres produits except de gestion		
TOTAL – Produits exceptionnels		0	0
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		227 050	234 450

A l'unanimité, le budget périscolaire 2025 est adopté.

B/ Commune

Le Maire expose qu'en section de fonctionnement, le budget 2025 est inférieur de 46 296 € par rapport au BP 2024 (-9.7%) et équilibré à 1 474 850 €. L'excédent de fonctionnement, soit l'épargne brute prévisionnelle est de 308 673 € contre 274 616 € en 2024.

Il s'écrit ainsi :

Recettes de fonctionnement	COM.FI	BP 2025
002 - Excédent antérieur reporté	0	0
013 - Atténuations de charges	4 000	4 000
042 -Opérations d'ordre entre sections	68 542	68542
70 - Produits des services	206 900	207 400
73 - Impôts et taxes	78 739	78 739
731 - Fiscalité locale	987 237	1 034 398
74 - Dotations et participations	48 448	45 971
75 - Autres produits gestion courante	35 600	35 600
77 - Produits exceptionnels	200	200
Total recettes de fonctionnement	1 429 666	1 474 850

Dépenses de fonctionnement		
11 - Charges à caractère général	286 090	297 962
12 - Charges de personnel	525 060	523 060
014 - Atténuations de produits	37 150	37 150
023 - VirT à la section d'investissement	246 729	308 673
042 - Opérations d'ordre entre sections	82 514	82 514
65 - Autres charges de gestion courante	224 273	221 013
66 - Charges financières	26 500	26 500
67 - Charges exceptionnelles	1 000	1 000
68 – Dotations aux provisions	350	350
Total dépenses de fonctionnement	1 429 666	1 474 850

Recettes d'investissement	COM. FI	BP 2025
001 - solde d'exécution reporté		
021 - VirT de la section de fonctionT	246 729	308 673
024 - Produits des cessions	15 000	15 000
040 - Opérations d'ordre entre sections	82 514	82 514
041 - Opérations patrimoniales	0	108 200
10 - Dotations Fonds divers réserves	385 424	385 424
13 - Subventions d'équipement	100 000	100 000
16 - Emprunts et dettes assimilés	150 000	150 000
TOTAL Recettes d'investissement	979 667	1 149 811

Dépenses d'investissement		
001 - solde d'exécution reporté	393 864.17	393 864.17
040 - Opérations d'ordre entre sections	68 542	68 542
041 - Opérations patrimoniales	0	108 200
10 - Dotations Fonds divers réserves	4 000	4 000
13 - Subventions d'équipement	0	0
16 - Remboursement d'emprunts	97 200.83	97 200.83
20 - Immobilisations incorporelles	100 000	110 000
204 - Subventions d'équipement versées	174 162	174 162
21 - Immobilisations corporelles	125 248	177 192
27 - Autres immos financières	16 650	16 650
Total Dépenses d'investissement	979 667	1 149 811

Au stade actuel, le projet SALLE D'ACCUEIL – BATIMENT PERISCOLAIRE, n'est pas pris en compte dans le budget présenté. Des décisions modificatives en recettes et en dépenses interviendront en cours d'année, selon son avancement.

A l'unanimité, le budget communal 2025 est adopté.

Fiscalité 2025. Le Maire expose que ce budget prend en compte, en matière de fiscalité :

- L'augmentation des bases d'imposition de 1.7 % décidée par la Loi de Finances 2025
- La proposition municipale d'augmenter les taux de 1.5 % (soit à niveau inférieur à l'inflation), soit
 - ✓ **Taxe sur Foncier Bâti - TFB :** **34,71**
 - ✓ **Taxe sur Foncier Non Bâti – TFNB :** **29.12**
 - ✓ **Taxe d'Habitation - TH :** **8,60**

L'augmentation municipale est adoptée à l'unanimité.

◇ **Subventions 2025.** Le Maire propose

	2024	Propositions 2025
Association locale des Montfaucon de France	97 €	97 €
Association Nationale	Non versé	720 €
Association le Château + convention	817 €	817 €
Football Club de Montfaucon, Morre, Gennes, La Vèze	817 €	817 €
Tennis club Mamirolle – Montfaucon	600 €	236 €
Association des Familles	236 €	236 €
LACIM « les Amis d'un coin de l'Inde et du Monde »	236 €	236 €
Association de la Malate	Non versé	236 €
Les Vergers de Montfaucon	236 €	236 €
Les Cadichons falcomontais	105 €	236 €
Association des Anciens Combattants	105 €	105 €
Club des retraités	105 €	105 €

Association Eglise de Montfaucon – Patrimoine Historique	105 €	105 €
Association Notes et Touches	Non versé	105 €
Aqueduc romain	Non versé	105 €
Les Poulettes de Montfaucon	105 €	105 €
Le Souvenir Français	20 €	20 €

Associations d'intérêt scolaire	2024	Propositions 2025
Coopérative scolaire de Montfaucon chiffre compte tenu du mode de calcul :	4 355 €	4 369 €
FSE collège de Saône ~74 élèves x 8 €/élèves : provisoire	528 € (8 € / collégien)	496 € (8 € / collégien)
Association parents d'élèves LA TRIBU d'HENRIETTE	105 €	105 €
Prévention routière	Non versé	150 €

Associations à caractère social proposition CCAS	2024	Propositions 2025
France Alzheimer	115 €	115 €
Ronde de l'Espoir (Ligue contre le cancer)	115 €	115 €
Donneurs de Sang Saône	115 €	115 €
Semons l'Espoir et Maisons des Parents + communes solidaires	115 € + 326 €	115 €
Association Dons d'Organes	Non versé	115 €
Association des Paralysés de France	115 €	115 €
Bibliothèque de l'hôpital : la distraction des malades	115 €	115 €
ONCODOUBS	115 €	115 €
Banque alimentaire (250 € versé en 2021)	115 €	115 €

Autres actions sociales	2024	Propositions 2025
Mayotte		1 650 €
Equipe de France de football des amputés	500 €	600 €

Par ailleurs, une aide de **115 €** est accordée à la maison Âges et Vie pour diverses animations (réglées directement par la commune).

Lors du débat, une intervention a eu lieu en faveur de l'augmentation de la subvention aux Cadichons.

Adopté à l'unanimité.

◇ **Attribution de contributions ou cotisations 2025 à associations ou groupes.** Le Maire rappelle que l'a commune adhère à :

- Agence d'urbanisme de l'agglomération bisontine
- Fondation du Patrimoine
- Association des Maires du Doubs
- Association européenne VIA FRANCIGENA
- Association des Maires ruraux du Doubs
- Association des communes forestières
- CAUE
- AD@T
- CWA Entreprise (Panneau Pocket)
- Intrum (Contribution forestière CVO)
- SDIS – insertion annuelle

Adopté à l'unanimité, sachant que les contributions ou cotisations sont fixées par les associations ou groupes.

◇ **Associations conventionnées ou pour accompagnement de projets : montant 2025.** Alain RICHARD, Conseiller municipal délégué propose de retenir :

	2024	Propositions 2025
Grande Classic Cycliste Grand Besançon Doubs	6 500 €	6 500 €
Trail solidaire de Montfaucon	1 650 € (repas bénévoles + presse)	1 650 € (repas bénévoles + presse)
Association Le Château	3 500 € si travaux	3 500 € si travaux
Avalfort	700 €	700 €
Festival de Musiques Anciennes	2 500 €	2 500 €
Ebulli'son / Bande sonore	2 500 €	2 500 €
Club du Vieux Manoir	2 000 €	2 000 €

Après débat, le conseil municipal unanime, une abstention, approuve les montants proposés.

AFFAIRE D'URBANISME - DE BATIMENTS – DE TRAVAUX

◇ **Projet salle d'accueil-bâtiment périscolaire.** Le Maire, Hervé TOURNOUX et Vincent GIRARD, Adjoints font le point sur ce dossier. Le DCE, Dossier de Consultation d'Entreprises sera remis très prochainement pour relecture complète. Reste à recevoir l'estimation par lots.

Pour information du conseil municipal.

AFFAIRES SCOLAIRES - PERISCOLAIRES

◇ **Bilan des activités périscolaires et extrascolaires 2024.** Corinne PETER, Adjointe, présente le bilan de ces activités.

1/ Pause méridienne

A noter que depuis 2023, la CAF prend en compte la totalité du temps de pause méridienne, soit 2h. Les rappels de versement PS et bonus CTG ont été versés en 2024.

	Dépenses	Recettes	Observations
Alimentation (UZEL, Super U, boulangeries)	60 467.28		11 424 repas livrés – 1 868 baguettes
Personnel communal	64 438.42		3 168 heures tout personnel confondu
Personnel mis à disposition	2 788.30		FCMMGV
Frais bancaires / logiciel	612.28		Proratisé sur l'ensemble du service
Jeux / fournitures diverses	301.30		
Produits d'entretien / lavage linge	2 847.04		Pour information - Proratisé sur l'ensemble du service – non refacturé au budget principal et donc non comptabilisé
Participation des familles		84 373.61	11 086 repas facturés aux parents. La différence provenant de l'encadrement, CM Enfants, grèves, maladie
Abonnement périsco.		760.00	74 familles
CAF / MSA		21 387.50	(PS, bonus CTG, ATL)
TOTAL	128 607.58	106 521.11	
Reste à charge communale	22 086.47 €		Pour mémoire, en 2023, reste à charge : 19 173.13 €

Prix de revient Pause méridienne 2024 : $128\,607.58 : 11\,086 = 11.60 \text{ €}$ 10.31 € en 2023
 Reste à charge communale par présence (2 h) : $22\,086.47 : 11\,086 = 1.99 \text{ €}$ 1.60 € en 2023

2/ Garderie matin, soir et mercredi midi

	Dépenses	Recettes	Observations
Personnel communal	26 666.32		1 443.50 heures
Personnel mis à disposition	1 164.94		FCMMGV
Frais bancaires + logiciel	612.28		Proratisé sur l'ensemble du service
Jeux / fournitures diverses	602.60		
Produits d'entretien / lavage linge			Proratisé sur l'ensemble du service
Abonnement périsco.		760.00	
Abonnés/Familles		20 065.79	
CAF (PS, bonus CTG, ATL) / MSA		8 466.38	
TOTAL	29 046.14	29 292.17	
Excédent communal	246.03 €		Pour mémoire, en 2023, reste à charge : 961.19 €

3/ TAP du jeudi après-midi

	Dépenses	Recettes	Observations
Personnel communal	24 499.98		1 131.75 heures
Personnel extérieur	11 653.30		Arts plastiques – Natur'Action – Ecole musique du Plateau – Profession Sports 25 (période sept à déc 2023) – l'année 2024 est facturée début 2025
Personnel mis à dispo	912.99		FCMMGV (sept 2023 à juillet 2024)
Alimentation	432.10		Kermesse, Noël, Pâques....
Jeux / fournitures diverses	2 118.13		
Logiciel	286.59		
Abonnement périscolaire		760.00	
Abonnés/Familles		6 364.55	
CAF (ATL)		0	
Fonds amorçage		6 650.00	133 élèves x 50 €
TOTAL	39 903.09	13 774.55	
Reste à charge communale	26 128.54 €		Pour mémoire, en 2023, reste à charge : 26 328.77 €

4/ Actions Citoyennes pour Ados

	Dépenses	Recettes	Observations
Personnel communal	1 095.73		
Personnel mis à disposition	648.00		FCMMGV
Bons Cad'hoc	1 761.84		
Alimentation / matériels (gants....)	691.44		
Participation familles		80.00	16 jeunes ce qui représente 561 h effectuées
CAF (PS, contrat)		0	La formule n'ouvre pas droit à aide
TOTAL	4 197.01	80.00	
Reste à charge communale	4 117.01 €		Pour mémoire, en 2023, reste à charge : 3 209.00 €

5/ Ludothèque la Toupie

	Dépenses	Recettes	Observations
Familles rurales	7 431.27		
		1 146.68	Mise à disposition des locaux
TOTAL	7 431 27	1 146.68	
Reste à charge communale	6 284.59 €		Pour mémoire, en 2023, reste à charge : 6 118.88 €

6/ La Ruche

	Printemps	Eté	Automne	Observations
DEPENSES				
Alimentation	251.51	2 398.03	428.29	
Activités	153.19	1 255.22	110.20	
Transport/sorties		736.50	453.00	
Frais bancaires + logiciel	57.31	211.05	57.31	
Rémunérations encadrants	2 951.39	8 854.20	2 951.39	
TOTAL	3 413.40	13 455.00	4 000.19	
	20 868.59			
RECETTES				
Participation des familles	1 238.00	10 058.50	1 997.00	124 enfants dont 76 à la journée et 48 à la ½ journée
CAF (PS, bonus CTG, ATL)	1 063.30	3 189.91	1 063.30	Solde 2023 + acompte 2024
TOTAL	2 301.30	13 248.41	3 060.30	
TOTAL	18 610.01			
Reste à charge communale	2 258.58 €		Pour mémoire, en 2023, reste à charge : 1 570.40 €	

Le conseil municipal unanime acte ces bilans.

◇ **Proposition d'évolution des tarifs périscolaires et extrascolaires.** Compte tenu des bilans présentés ci-avant, Corinne PETER, Adjointe propose d'augmenter les tarifs pour l'année scolaire à venir 2025 / 2026.

1/ modification de la grille des quotients familiaux

Quotients	Tranches tarifaires 2024-2025		Proposition 2025 - 2026	
	VALEUR BASSE	VALEUR HAUTE	VALEUR BASSE	VALEUR HAUTE
QF 1	- €	835.00 €	- €	880.00 €
QF 2	836.00 €	1 040.00 €	881.00 €	1 100.00 €
QF 3	1 041.00 €	1 200.00 €	1 101.00 €	1 260.00 €
QF 4	1 201.00 €	1 355.00 €	1 261.00 €	1 430.00 €
QF 5	1 356.00 €		1 431.00 €	

Rappel des règles de calcul du quotient familial :

1/12 revenus familiaux de l'année N-2 + prestations familiales de décembre n-1

Nombre de parts définies suivant le mode

2/ proposition tarifs de la pause méridienne

QF1 < 880 €	Tarif méridien 24-25	Tarif méridien 2025-2026
1 ^{er} enfant	4.85 €	5.00 €
2 ^{ème} enfant	4.65 €	4.80 €
3 ^{ème} enfant et suivant	4.45 €	4.60 €

881 € > QF 2 < 1 100 €	Tarif méridien 24-25	Tarif méridien 2025-2026
1 ^{er} enfant	5.80 €	5.90 €
2 ^{ème} enfant	5.60 €	5.70 €
3 ^{ème} enfant et suivant	5.10 €	5.20 €

1 101 € > QF 3 < 1 260 €	Tarif méridien 24-25	Tarif méridien 2025-2026
1 ^{er} enfant	7.40 €	7.60 €
2 ^{ème} enfant	7.20 €	7.40 €
3 ^{ème} enfant et suivant	6.50 €	6.60 €

1 261 € > QF 4 < 1 430 €	Tarif méridien 24-25	Tarif méridien 2025-2026
1 ^{er} enfant	7.65 €	7.80 €
2 ^{ème} enfant	7.45 €	7.60 €
3 ^{ème} enfant et suivant	6.55 €	6.70 €

QF 5 > 1 431 €	Tarif méridien 24-25	Tarif méridien 2025-2026
1 ^{er} enfant	7.95 €	8.10 €
2 ^{ème} enfant	7.77 €	8.00 €
3 ^{ème} enfant et suivant	6.65 €	6.80 €

TARIF MERIDIEN MAJORE	8.90 €	8.90 €
-----------------------	--------	--------

3/ Proposition tarifs garderie matin, soir et mercredi

Accueil périscolaire	Tarif 24-25		Tarif 2025-2026	
	Courant	Majoré	Courant	Majoré
7h30 – 8h20	1.60 €	2.50 €	1.70 €	2.65 €
Mercredi : 7h30 – 9h	2.65 €	4.25 €	2.80 €	4.45 €
Mercredi : 8h15 – 9h	1.60 €	2.60 €	1.70 €	2.75 €
Mercredi : 12h – 12h30	1.60 €	2.15 €	1.70 €	2.25 €
16h20 – 17h15	1.60 €	2.55 €	1.70 €	2.65 €
16h20 – 18h	2.70 €	4.40 €	2.85 €	4.60 €
16h20 – 18h30	5.40 €	7.55 €	5.65 €	7.95 €

Les tarifs garderies sont applicables à toutes les familles quels que soient le QF et le nombre d'enfants.

Les familles dont le QF est inférieur à 800 € bénéficient de l'ATL. Nous ignorons pour l'instant si ce seuil sera revu à la hausse.

Garderie du mercredi matin : uniquement pour les enfants inscrits aux activités de 9h à 12h.

Après débat, le conseil municipal unanime adopte les tarifs présentés

4/ Proposition tarifs pour l'accueil périscolaire le mercredi matin de 9h à 12h

Lors de l'examen de la proposition tarifaire, le débat s'engage sur le comparatif reste à charge communale / participation des familles.

A l'issue du débat, il est proposé que ce point soit revu, notamment en réunion de municipalité, et il sera présenté au prochain conseil municipal pour décision.

5/ Proposition tarifs pour ALSH centre aéré, Ruche

Tarifs année scolaire 2025-2026				
---------------------------------	--	--	--	--

GRILLE TARIFAIRE HEBDOMADAIRE - ALSH DEMI-JOURNEE (13h30 - 18h)				
Moins de 880 €	881 à 1100	1101 à 1260	1261 à 1430	1431 et +
42 €	58 €	65 €	68 €	71 €
35 €	48 €	55 €	57 €	60 €
40 €	44 €	63 €	65 €	67 €
34 €	37 €	53 €	55 €	56 €
37 €	42 €	55 €	57 €	58 €
30 €	35 €	45 €	47 €	48 €
ATL	-0.50 €	A déduire : ATL horaire pour un QF < à 800 €		

GRILLE TARIFAIRE HEBDOMADAIRE - ALSH JOURNEE (8h30 - 18h)				
Moins de 880 €	881 à 1100	1101 à 1260	1261 à 1430	1431 et +
86 €	110 €	137 €	142 €	147 €
69 €	88 €	109 €	113 €	118 €
84 €	100 €	131 €	137 €	142 €
67 €	80 €	105 €	109 €	113 €
82 €	89 €	105 €	110 €	116 €
65 €	71 €	84 €	88 €	92 €
ATL	-050 €	A déduire par heure présence pour un QF< à 800 €		

Après débat, le conseil municipal unanime adopte les tarifs présentés.

◇ **Proposition d'évolution du tarif de participation des familles aux Actions Citoyennes pour Adolescents.** Corinne PETER, Adjointe rappelle que depuis de nombreuses années, la participation des familles est de 5 €.

Compte tenu du déficit, elle propose d'augmenter la participation des familles à 10 € par ado inscrit aux actions citoyennes.

Adopté à l'unanimité

AFFAIRE D'ENVIRONNEMENT ET DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

◇ **Renaturation – végétalisation cour d'école – square des nounous – accès PMR à l'école, point d'étape.** Vincent GIRARD, Adjoint, fait le point de ce dossier. Le bureau d'études finalise le volet biodiversité. Les perspectives de subventions sont favorables.

Le démarrage des travaux, par le square des nounous pourrait débuter dès l'automne si les subventions sont attribuées.

Pour information du conseil municipal.

AFFAIRES DE PATRIMOINE

◇ **Convention avec la Fondation du Patrimoine pour le lavoir de la Chaintre.** Jacques TONNERRE, Adjoint, rappelle que les travaux de restauration du lavoir de la Chaintre devraient être inscrits au BP 2025.

Parallèlement, il expose les contacts avec la Fondation du Patrimoine pour lancer un appel à financement participatif (une souscription).

Après débat, le conseil municipal unanime autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec la Fondation du Patrimoine, sans que cela présage des travaux à réaliser.

◇ **Compte rendu succinct de la réunion tenue au château mercredi 2 avril 2025.** Hervé TOURNOUX, Adjoint, expose le bon état d'esprit de cette réunion à laquelle assistaient la Conservation des MH, le service régional de l'Archéologie, le représentant de l'Architecte des Bâtiments de France, Pierre GERARD-BENDELE architecte du patrimoine, Jean-Jacques SCHWIEN archéologue, 2 membres du Club du Vieux Manoir, 4 de l'association le Château et 2 de la commune.

Les travaux de l'association et du Club du Vieux Manoir ont été définis. Les fouilles ne sont pas autorisées tant qu'un matériel archéologique (poterie) n'est pas de retour.

L'association déposera une déclaration préalable pour la construction d'un abri pour ranger son matériel d'entretien du site, l'ABF ayant acquiescé.

Pour information du conseil municipal.

AFFAIRE ASSOCIATIVE

◇ **Participation à l'accueil de l'équipe de France de football des amputés.** Alain RICHARD, Conseiller municipal délégué, présente la venue de l'équipe de France de football des amputés les 19 et 20 avril pour deux matchs. Il propose de participer au moment convivial organisé par le football club et le versement d'une aide de 600 € de participation au repas de l'équipe. **Adopté à l'unanimité.**

RAPPORTS D'INFORMATION

I – COMPTE RENDU SUR DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS (articles L.2122.21 et L.2122.22)

I – 1 / A – EN MATIERE DE DROITS DES SOLS

Hervé TOURNOUX, Adjoint, présente :

Déclarations préalables délivrées et permis de construire accordé : néant

Déclaration d'intention d'aliéner : néant

I – 1 / B – GENERALES :

Concession n°242/2025 au cimetière de la famille Jean-Luc BOUVRESSE – Durée 50 ans – montant 2 880 €

AGENDA : Prochain conseil municipal envisagé le **mardi 29 avril 2025**

MANIFESTATIONS :

Vendredi 4 avril	à partir de 17h, soirée Grands Jeux de l'Association des Familles à partir de 19h, randonnée nocturne de Notes et Touches
Vendredi 11 avril	à partir de 19h, soirée BOL DE RIZ de LACIM
Vendredi 18 avril	Grande CLASSIC CYCLISTE GBMETROPOLE-DOUBS
Samedi 19 et Dimanche 20 avril	Accueil de l'équipe de France de Football des Amputés
Mardi 22 avril	Ouverture de la Ruche de Printemps et stage du Football-Club.
Vendredi 25 avril	à 18h, A.G de l'Association Le Château, suivie d'une conférence de René Locatelli sur la guerre de 10 ans (1634-1644).
Dimanche 27 avril	Passage de la FLECHE BISONTINE (cyclisme)
Jeudi 1 mai	Trail solidaire de Montfaucon

A 22h30, le Président lève la séance.

Hervé TOURNoux
Secrétaire de séance

Pierre CONTOZ
Président de séance